

Les rencontres du réseau stimulation visuelle

*L'INCLUSION SCOLAIRE DES
ENFANTS DÉFICIENTS VISUELS
PRÉSENTANT UN HANDICAP RARE*

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE
DU 29 MARS 2024

Sommaire

- **Présentation des nouveaux membres de l'ERHR**
- **Contexte actuel et réflexion autour des objectifs du réseau**
- **L'inclusion scolaire des enfants Déficients Visuels présentant un Handicap Rare**
 - **Croisement des pratiques et des limites rencontrées.**
 - **Réflexion autour des pistes permettant de répondre aux besoins**
- **Conclusion et organisation du temps de Juin**

Quel avenir pour le réseau stimulation visuelle?

Suite à une redéfinition des objectifs du CNRHR La Pépinière quant à l'animation de ses réseaux et communautés de pratiques, le CNRHR a sollicité l'équipe relais handicaps rares dans la reprise de l'animation du réseau stimulation visuelle.

Aujourd'hui, le CNRHR La Pépinière anime une communauté de pratique Nationale. Elle est à destination des professionnels concernés par la déficience visuelle avec handicap associé, et formés à la stimulation visuelle et au bilan visuel ou neuro-visuel.

Pour permettre la bonne organisation de ce temps, l'équipe relais a communiqué un questionnaire.

Les résultats montrent que les thématiques proposées sont larges et dépassent la simple réflexion de la stimulation visuelle.

Lors de cette rencontre l'ERHR a sollicité les professionnels quant aux orientations et objectifs à donner à ce réseau.

Les réflexions des l'ERHR et retours des professionnels posent les contours suivants :

Le réseau Déficience Visuelle et troubles associés

- Des thématiques plus élargies
- La possibilité d'inclure d'autres professionnels et des familles selon le sujet retenu
- Objectifs : Interconnaissance, partage et réflexion autour des pratiques professionnelles
- Temporalité des rencontres : 2 demi-journées par ans. Mars et Juin

L'inclusion scolaire des enfants Déficients Visuels présentant un Handicap Rare

Quelques retours sur les pratiques actuelles

Afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap rare, les professionnels des établissements et services peuvent mettre en place différentes actions ayant pour objectif de soutenir les professionnels de l'éducation nationale et de le sensibiliser. Cela peut passer par :

- Réalisation de visites conjointes avec différents professionnels selon les besoins repérés.
- Proposition d'activités de groupes ou individuelles
- Mise en place de supports adaptés

Limites et besoins repérés

Les échanges ont permis de mettre en lumière les limites des accompagnements réalisés aujourd'hui afin de permettre l'inclusion scolaire des enfants porteurs d'une déficience visuelle avec troubles associés. Ils peuvent s'organiser en plusieurs catégories.

Des enseignants du milieu ordinaire en détresse

- Constat d'un manque de formation des enseignants, qui ne bénéficient pas du savoir-faire nécessaire pour accompagner les enfants qui ne rentrent pas dans le « niveau exigé ». Il semble compliqué d'accepter la différence de niveau de ces enfants par rapport au groupe classe.
- Constat d'un manque de temps des enseignants pour accompagner ces enfants qui demandent plus de temps. Les attentes de l'éducation nationale ne sont pas basées sur le même rythme, la même temporalité.
- Constat d'une méconnaissance des dispositifs et services existants. Mais aussi d'un manque de sollicitations de ceux-ci pour avis lorsqu'ils les ont identifiés.

La réalité du territoire

- L'éloignement géographique existant sur certains territoire est un réel frein à la mise en place de rencontres plus ou moins régulières avec le corps enseignant.
- L'absence de place en établissement vient impacter la dynamique d'inclusion scolaire qui est faite par défaut et ce au détriment de l'enfant, de l'enseignant et du groupe classe. En effet, dans l'attente d'une place en établissement, l'enfant est accompagné en milieu ordinaire.

Une déficience visuelle souvent oubliée

- Lorsque le trouble associé est plus envahissant, l'enseignant se centre sur celui-ci en oubliant la déficience visuelle.

Face à ces limites, les échanges ont permis de poser différents besoins et de pousser la réflexions vers des pistes de solutions.

Un besoin de formation/sensibilisation

Les échanges montrent la nécessité de former les professionnels intervenant dans le cadre scolaire. Ces enfants sont souvent accompagnés par des AESH. La réflexion se tourne donc autour de la sensibilisation de ces acteurs :

- Comment sensibiliser un nombre important d'AESH ?
- Par quels moyens ?

L'idée serait de créer **une mallette de sensibilisation** qui pourrait être utilisées par les associations. Cette mallette peut avoir un objectif bien plus important que celui de toucher les AESH. Pour cette dernière, il convient de réfléchir à une stratégie permettant de **sensibiliser des acteurs de l'éducation nationale** pour arriver à instaurer un sens commun et par la suite poser des actions de sensibilisation auprès des acteurs. Pour les AESH, il serait intéressant d'échanger avec **le PIAL**. La possibilité d'échanger avec les inspecteurs peut aussi être envisagées.

Il serait aussi intéressant de profiter des mouvements actuels et notamment de l'arrivée des PAS (en expérimentation sur quelques territoires et notamment celui de l'Aisne) qui feront un lien avec le secteur associatif et s'appuieront sur les EMAS.

Une dynamique partenariale passant par la connaissance des acteurs associatifs

Pour favoriser l'inclusion scolaire des enfants, il semble important de renforcer la dynamique partenariale, et donc les échanges autour des situations des jeunes accompagnés. A cela, différentes questions se posent :

- Faut-il poser un rythme de rencontre ?
- Comment augmenter les temps de collaboration en présence des acteurs pour croiser les spécificités de chacun ?
- Comment évaluer le Bénéfice/Risque de l'inclusion pour l'enfant ?

Pour renforcer cette dynamique partenariale, deux perspectives sont posées :

- Réfléchir autour de la place de la visioconférence pour favoriser la régularité des échanges.
- Réaliser une brochure reprenant tous les acteurs du réseau.

Conclusion

Pour être adaptés aux besoins des enfants, les temps d'inclusion en milieu ordinaire doivent être pensés et accompagnés par les différents professionnels et ce dans l'objectif de croiser et partager les expertises de chacun. Cela demande à ce que les professionnels puissent améliorer leurs connaissances des associations du territoire afin de solliciter les expertes en question.

Enfin, l'accompagnement au quotidien demande une amélioration des connaissances des professionnels concernant la déficience visuelle avec troubles associés.

Ces deux constat ont suscité un bel échange et ont permis d'aboutir à des perspectives, qui demanderont à être travaillés par la suite.